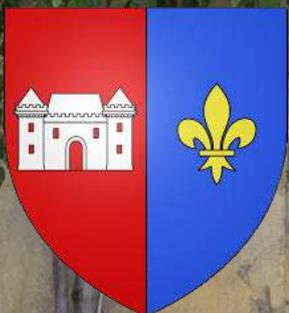


*Label
Villes &
Villages Fleuris*

SANCOINS

2021

Département du Cher







Préambule

Appartenant à un territoire à dominante rurale, la commune de Sancoins est située dans le sud-est du département du Cher presque à équidistance de Bourges, de Nevers et de Moulins (respectivement 50, 40 et 50 kms). Sancoins se situe au carrefour de trois régions : Centre, Auvergne et Bourgogne.

La commune de Sancoins est membre de la communauté de commune qui de par son emplacement géographique a pris le nom de communauté de communes des Trois Provinces créée le 26 décembre 2000 et dont le siège est situé à Sancoins. Avec une population de 3080 habitants (recensement de l'INSEE 2017), Sancoins est la ville centre de cet établissement public de coopération intercommunale qui compte 5 214 habitants. Sancoins est l'ancien chef -lieu du canton.

Son caractère central a bien été identifié comme tel et lui a permis d'être retenue dans le projet « petites villes de Demain ».

Cette petite ville a assis sa réputation par ses foires et marchés renommés depuis plusieurs siècles. Son marché aux bestiaux fut dans les années 1980 un des premiers marchés européens et a permis d'étendre la renommée de SANCOINS bien au-delà des frontières de notre pays.

La commune de SANCOINS est desservie par le canal du Berry. Un projet de camping est actuellement à l'étude pour être au rendez vous prochain du passage du « Canal de Berry à Vélo », alliant animation autour du canal et amélioration de l'accueil des camping-caristes venant déjà nombreux nous rendre visite et profiter de notre territoire local.

Outre la fréquentation touristique, Sancoins accueille également des pèlerins de Saint Jacques de Compostelle. Un gîte a été créé et se situe place du Champ de Foire.

Sancoins a pris le virage de l'environnement durable il y a quelques années en participant au plan 0 phyto et n'utilise plus de produits polluants depuis plusieurs saisons mais un désherbage mécanique, en ayant investi dans des matériels adaptés.

Elle tient à son image de « ville propre » en impliquant la population par des réunions et des actions communes avec les élus, les enfants des écoles, les associations et par son soutien renouvelé aux initiatives pédagogiques en matière d'éducation à la protection de l'environnement et au maintien de la biodiversité.

SANCOINS a su profiter des aménagements de ses espaces publics pour mettre en place des espaces verts avec un nouveau fleurissement de la ville et arborer par des essences diverses les nombreux parcs et terrains dont elle dispose, en y ajoutant des mobiliers de plein air pour que la population puisse ainsi profiter de cet environnement de plus en plus recherché, encore démontré par la crise sanitaire.

Obtenir une première fleur serait pour SANCOINS, la reconnaissance de ses efforts en matière d'embellissement de la commune et de protection de son environnement.

Pierre GUIBLIN

Maire de SANCOINS et Président
de la Communauté de communes
des Trois Provinces

Sommaire

Préambule

3

1. État des lieux

5

- 1.1 Situation géographique
- 1.2 Données démographiques
- 1.3 Contexte socio-économique
- 1.4 Histoire et patrimoine du village
- 1.5 Budget 2020/2021 en investissement et fonctionnement

2. Animation et promotion de la démarche

13

- 2.1 Actions auprès de la population
- 2.2 Actions auprès des écoles
- 2.3 Actions auprès des visiteurs et moyens de communication

3. Patrimoine végétal et fleurissement

17

- 3.1 Surfaces entretenues
- 3.2 Patrimoine végétal de la commune
- 3.3 Présentation du personnel
- 3.4 Liste des nouveaux points de fleurissement et projets

4. Gestion environnementale des espaces verts

21

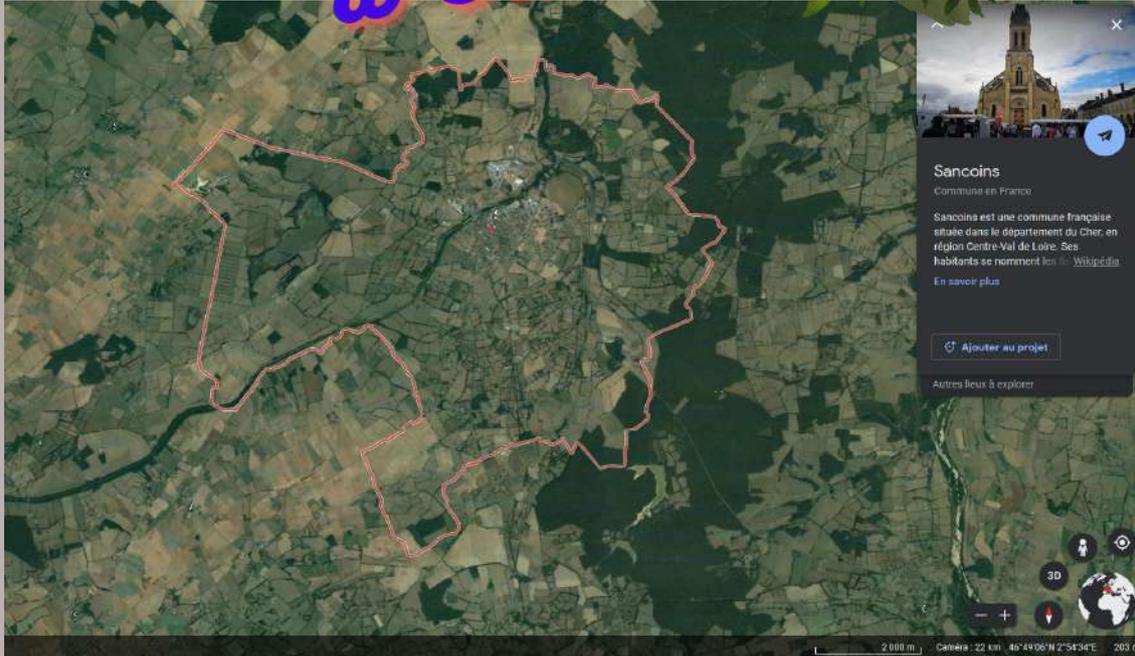
- 4.1 Actions en faveur des ressources naturelles
- 4.2 Actions visant à préserver la biodiversité
- 4.3 Connaissance de la faune et la flore





ÉTAT DES LIEUX

Bienvenue
à Sancoins



1.1 Situation géographique

Région : Centre val de Loire
Département : Cher
Canton : Dun sur Auron
Intercommunalité : Communauté de Communes des Trois Provinces depuis le 26 décembre 2000. La CC3P compte 11 communes pour de 5420 habitants.
Pays : Loire Val d'Aubois
Climat : Tempéré
Sol : sableux et argileux-calcaire selon les endroits

Superficie : 5232 hectares soit 53.52 km²

Altitude : entre 192 m et 233 m

Population : 3025 habitants

Densité : 57 habitants au km²

Coordonnées
46° 49' 58" nord, 2° 55' 11" est

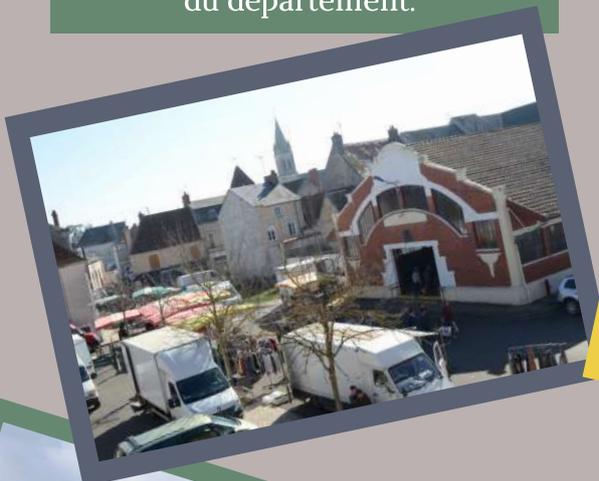


1.2 Données démographiques

Les habitants sont les Sancoinnais et les Sancoinnaises. Carrefour des régions Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté et traversée par l'ancienne Nationale 76, Sancoins est dynamisée par ses nombreux commerces, ses restaurants, son accueil de camping-cars sur les bords du canal du Berry et son marché forain le mercredi matin qui reste l'un des plus importants du département.

Ville au passé historique et culturel reconnu, Sancoins reste une ville agréable et paisible, proche des villes de Bourges, Saint-Amand-Montrond, Nevers et Moulins.

En outre, la commune de Sancoins est desservie par le Canal de Berry et dispose d'un aménagement pour accueillir les camping-caristes.



Commune principale de la communauté de communes des Trois Provinces, Sancoins est connue depuis plusieurs siècles pour son marché et depuis 1974, pour le Parc des Grivelles où se tient chaque mercredi le marché aux bestiaux.

Sancoins dispose de nombreux services publics parmi lesquels :

- 1 école maternelle
- 1 école primaire
- 1 collège
- 1 accueil de loisir pour l'accueil périscolaire et les vacances scolaires
- 1 espace public numérique
- 1 maison France Service
- 1 médiathèque
- 1 espace aquatique
- 1 centre socio-culturel
- 1 musée dédié à Jean Baffier
- 1 bureau de poste
- 1 gendarmerie
- 1 centre de secours
- 1 centre d'entraînement du Ceifor
- 1 stade, un gymnase
- 1 city stade
- 1 école de musique
- de nombreuses associations



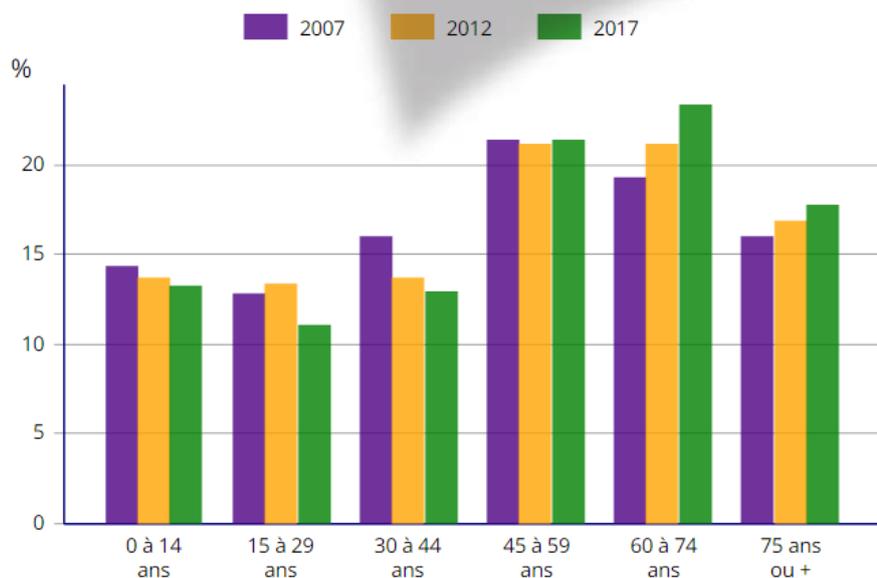
Le GR 654, dont le tracé s'inspire de l'ancienne voie de Vézelay ou via Lemovicensis, passe à Sancoins ; il vient de Nevers et se dirige vers Saint-Amand-Montrond. S'en détache à Sancoins le GR 300 (chemin de Saint-Jacques en Bourbonnais), en direction de Clermont-Ferrand.

L'occupation des sols de la commune, telle qu'elle ressort de la base de données européenne d'occupation biophysique des sols Corine Land Cover (CLC), est marquée par l'importance des territoires agricoles (85,5 % en 2018), une proportion sensiblement équivalente à celle de 1990 (85,3 %).

La répartition détaillée en 2018 est la suivante :

- prairies (61,5 %)
- terres arables (17 %)
- forêts (7,4 %)
- zones agricoles hétérogènes (7 %)
- zones urbanisées (4,2 %)
- eaux continentales (1,5 %)
- zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication (0,9 %)
- zones humides intérieures (0,7 %)

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges

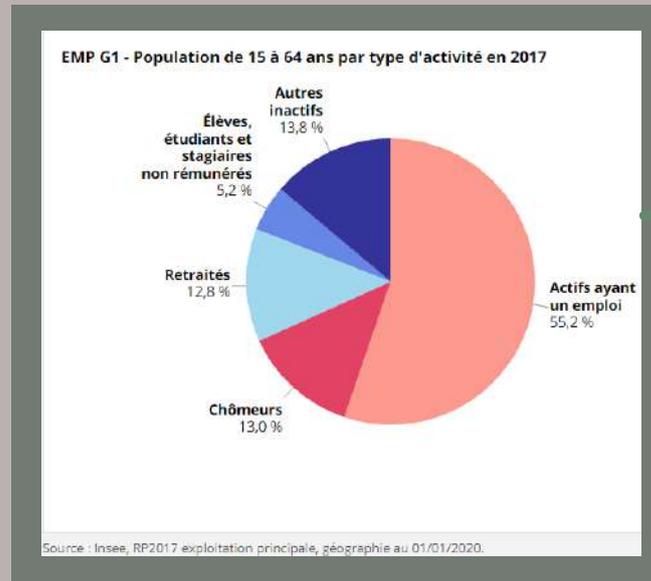


Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.



1.3 Contexte socio-économique

Les actifs se retrouvent principalement dans les administrations et dans des emplois du secteur secondaire à l'usine Dom Ronis qui fabrique des serrures et chez Germ'line qui fait pousser des graines germées.



De nombreux commerces sont ouverts sur la commune parmi lesquels on trouve 2 horticulteurs qui font de la vente sur le marché et sur place , 1 paysagiste, 1 maraîcher bio, 2 fleuristes et un magasin de bricolage avec une partie jardinerie.





1.4 Histoire et patrimoine du village

On trouve, à compter du IV^{ème} siècle, le terme Tinctium (puis Tincollo) sur la Carte dite « de Peutinger » (document d'un humaniste allemand publié vers 1500) ; Cenconio au XII^{ème} siècle; le terme « Sancoins » dans sa graphie actuelle est attesté à partir de 1730

Commune rurale par excellence, Sancoins occupe un site de carrefour aux confins de trois provinces historiques : le Bourbonnais, le Nivernais, et le Berry. Elle est, de tout temps, une cité d'échanges et de passages. Les légions Romaines de la « Guerre des Gaules » la traversent pour rejoindre Decize, une fois Avaricum (Bourges) incendiée. Jeanne d'Arc suivra le même itinéraire pour aller disputer le val de Loire aux Bourguignons et à leurs alliés anglais au XV^{ème}.



Au XIX^{ème} siècle, la transformation et l'aménagement des voies de communication ont apporté une dimension nouvelle à Sancoins et à sa région. Le canal de Berry, creusé à partir de 1822, entre ici en fonctionnement entre 1837 et 1839. En 1886, une ligne de chemin de fer « économique » et à voie étroite relie La Guerche-sur-Aubois à St Amand-Montrond (et Lurcy-Lévis), par Sancoins, où se bâtit alors une gare. Ces créations permettent et accompagnent tout à la fois le développement d'activités artisanales voire industrielles, à l'image de nombreux bourgs ruraux français de cette époque. Le plus bel exemple est fourni par celui de la « Grande Carrosserie Rétif » qui a employé, avant 1914, jusqu'à 300 personnes pour fabriquer et exporter, (jusqu'en ...Argentine) ses voitures hippomobiles.



De même, au XX^{ème}, les Tuileries Perrusson, au bord du canal de Berry vont occuper 230 ouvriers environ.

La qualité et la proximité des argiles dites de « Beauvais » permettent, en même temps, la création dans l'entre-deux guerres, des tuileries Vigier, route de Bourges.



Après 1945, la route et l'automobile prennent le pas sur le rail et les voies fluviales: le «tacot» s'arrête définitivement en gare en 1951 et les dernières péniches «Berrichonnes » s'immobilisent définitivement dès 1955. Pendant les périodes qui suivent (Reconstruction et Trente Glorieuses), Sancoins peine à bien négocier le virage de la reconversion de ses activités, même si, sur la transversale est-ouest (RN 76 axe Lyon –Nantes) qui traverse l'agglomération, le trafic ne cesse de prendre de l'ampleur, de sorte qu'une déviation, attendue, est la bienvenue en 1974.





1.5 Budget 2020/2021 en investissement et fonctionnement

En 2020, la rénovation de la place du Champs de foire a permis de réaliser un aménagement paysager conséquent c'est pourquoi le budget d'investissement est de 38676€ et de 4388€ début 2021

Sur le montant investi en 2020, on retrouve 2062.45€ d'achat de plantes, 15170€ d'achats et de plantations d'arbres et 21445€ d'aménagements avec apport de terre végétal semis de gazon, plantation d'arbres et d'arbustes, de fourniture et pose de pergolas ainsi que 200€ pour l'achat d'une débroussailleuse.

Cette année nous avons végétalisé un ilot rue de la Croix blanche et acheté des arbustes pour planter en haie aux écoles.

Investissement 2020



- | | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| ■ plantations espaces verts | ■ plantes pots douma |
| ■ arbustes route de Bourges | ■ arbustes haie maternelle |
| ■ arbustes haie stade | ■ arbustes haie place Libération |
| ■ arbres Naiades | ■ arbres city stade |
| ■ aménagement champs de foire | |



La commune fait aussi appel de manière ponctuelle à un organisme de réinsertion par le travail pour différents travaux dont le débroussaillage des berges de l'Aubois en 2020 pour un montant de 2964 € TTC.



2

ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

Promotion du fleurissement avec l'organisation du concours des maisons fleuries avec une remise de prix qui repart cette année organisé par la commune avec un jury composé de conseillers municipaux, du responsable des espaces verts et d'une personne extérieure

En collaboration avec les écoles, 5 arbres fruitiers ont été planté et un jardinet a été aménagé avec des fraisiers, de plus des abris à hérisson sont présents à l'école maternelle et à l'école primaire ainsi que des nichoirs aux square Hugues Lapaire et Jean Baffier.



2.1 Actions auprès de la population



Pour promouvoir nos actions auprès des visiteurs des panneaux expliquant le fleurissement des pieds de mur ont été mis en place.



2.2 Actions auprès des écoles



L'école maternelle Georges Dufaud a reçu le label éco-école l'an dernier et cette année elle a déposé un dossier à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale en vue d'obtenir la labellisation "E3D" (Ecole en Démarche globale de Développement Durable). Elle est également inscrite au concours des écoles fleuries (comme tous les ans) organisé par l'Office Central de Coopération à l'Ecole.



Il y a deux ans l'école et les services techniques avaient installé des nichoirs et hôtel à insectes dans les parcs de la ville. Les petits élèves peuvent observer le travail des abeilles grâce à l'Apiscope présent dans l'école.





Chaque année des plantations sont effectuées, ici un noyer offert par un parent d'élève.





2.3 Actions auprès des visiteurs et moyens de communication

Pour informer les habitants de nos actions nous utilisons notre site internet, notre panneau d'affichage situé place de la Libération ainsi que notre page Facebook Commune de Sancoins.



Pour communiquer sur les sujets qui concernent l'amélioration du cadre de vie, nous sollicitons aussi la presse locale et nous publions dans notre bulletin municipal 2 fois par an.



3

PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT



3.1 Surfaces entretenues

La commune dispose de nombreuses surfaces entretenues par nos services, les espaces verts ouverts au public, les stades, le cimetière représentent un total de 80 485 m² auxquels s'ajoutent les 2 fois 11 km de berges du canal de Berry.



3.2 Patrimoine végétal de la commune

Parmi les arbres les plus anciens on trouve nos marronniers place du Champ de foire déjà présents en 1910 ainsi qu'un beau sequoia dans la cour de l'école maternelle, en automne 2020, suite à l'inauguration du city stade, 2 arbres ont été plantés ainsi que 25 au terrain de Naiades où un projet touristique est prévu.

Sur la commune de Sancoins, on dénombre 160 arbres d'essences diverses (frênes, marronniers, érables, tilleuls, etc...) et plus de 400 platanes sur les rives du canal.





7 arbres ont été plantés en 2020 dont 5 arbres fruitiers à l'école primaire.

Pas moins de 203 arbustes et 150 plantes vivaces ont été plantés en 2020 aux écoles et le long de l'église.

Nous agrémentons nos parterres de lierre, de Sanvitalia, de Sauge bleue et blanche, de Verveine, de Rudbeckia ainsi que de Gaura, et de Stipa. Sur le rond point route de Bourges, nous avons planté des Hibiscus et du Perovskia avec des plants de Romarin et de Cornouiller, des Carex, des Orangers du Mexique et de l'Elaeagnus. La commune fleurit le centre ville avec des plants de bruyères et de chrysanthèmes, notamment dans les demi bacs offerts par la tonnellerie de Sancoins.





3.3 Présentation du personnel

Le service espaces verts est composé de 2 agents à temps complet. Le service est renforcé par les autres agents des services techniques entre avril et octobre pour les opérations de désherbage et d'arrosage.

NOM: LACOUR

PRÉNOM: ANTOINE

ANCIENNETÉ: + de 10 ans de services à la commune

FORMATIONS: Pépiniériste

NOM: AFFRAIX

PRÉNOM: CHRISTOPHE

ANCIENNETÉ: 2 ans de services à la commune

FORMATIONS: Pépiniériste

La commission se réunit régulièrement, dès qu'un nouvel aménagement est envisagé et travaille avec le responsable des services techniques.

COMMISSION VOIRIE / RÉSEAUX:

Président de droit: Pierre GUIBLIN

Vice Président: Isabelle DESSEIGNE

Membres:

Claude GEFFARD

Jean-Claude LETEL,

Michel ROUSSELET

Laurent ROUGELIN

SANCOINS ■ La commune a signé la charte Zéro pesticide avec Nature 18

Une autre façon de jardiner

La commune de Saincoins s'engage dans le zéro pesticide, l'association Nature 18 va l'accompagner dans cette démarche de protection de l'environnement et de la santé.

Christophe Gonzalez
Correspondant



SIGNATAIRES, Jacques Lamy, administrateur de Nature 18, et Pierre Guiblin, maire, lors de la signature de la charte.

Adieu fongicides, insecticides, désherbants. Conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, à partir du 1^{er} janvier 2017, les communes n'auront plus le droit d'utiliser des produits chimiques pour entretenir la voirie et les espaces verts.

Vendredi, Saincoins s'est engagée au côté de l'association Nature 18 dans l'opération Zéro pesticide. L'opération Zéro pesticide, a signé avec Jacques Lamy, administrateur de Nature 18, la charte qui a pour objectifs de protéger l'en-

Des techniques alternatives

La commune s'engage, entre autres, à définir un quartier pilote, participer

à des temps d'échanges et événements proposés par les partenaires, renoncer sur l'ensemble des emprises communales à l'usage des pesticides alternant aux techniques alternatives, former le personnel communal.

En contrepartie, Nature 18 assure un soutien technique pour l'abandon de l'usage des pesticides, la formation et l'accompa-

gnement des agents et des élus aux méthodes alternatives. Elle organise aussi le suivi des opérations, et met à disposition des outils de communications (expositions, brochures), de mobilisation du grand public et des jardiniers amateurs par des conférences, ateliers, circuits de découvertes des herbes folles, sensibilisation, etc.

Un enjeu important

Lucie Jamet, chargée d'études eau et pesticides à Nature 18, a rappelé que ce programme d'accompagnement constitue un enjeu important pour la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et pour la santé.

Il s'agit désormais de s'adapter et d'apprendre à travailler différemment. De considérer aussi sous un autre œil les herbes folles et pourquoi pas faire appel à la binette !

Chaque fois que c'est possible les agents et les élus suivent des formations qui permettent de limiter l'usage des produits phytosanitaires.



3.4 Nouveaux points d'embellissement hiver 2020/2021 et printemps 2021

L'espace public a été complètement repensé pour permettre à chacun d'en profiter au mieux avec une aire de jeux composée d'une structure de jeux, d'un portique et de jeux à ressort. Du gazon a été semé et des vivaces ont été plantées.

2 nouveaux arbres ont été installés place de la Libération, 2 bacs devant l'Eglise, des pergolas et du mobilier urbain viennent compléter l'ensemble.

Les travaux ont été réalisés par un paysagiste local.



Aménagement d'un îlot rue de la croix blanche en 2021



Pour les années à venir la municipalité envisage de végétaliser une partie du cimetière pour avoir moins de surface à traiter et à désherber. Une jachère fleurie basse comme le sedum pourrait être semée.

4

GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC



4.1 Action en faveur des ressources naturelles

Nous avons souhaité intégrer dès 2017 les méthodes de protection biologique intégrée suivantes : semis de jachère fleurie avec distribution gratuite aux habitants de la commune, fleurissement au pied des arbres place beurrière avec les mellifères

En plus des actions menées avec Nature 18, nous avons mis en place des panneaux d'information pour signaler que les rues étaient désormais sans pesticide.

En 2017, l'association Nature 18 et la commune de Sancoins ont signé une convention



La commune a signé en 2019 une convention avec la communauté de commune pour pouvoir utiliser le bassin de rétention d'eau de la ZAC des Grivelles en période de restriction d'eau, une cuve sur roue permet d'arroser au plus juste.



Suite à l'engazonnement du stade un puits a été creusé pour l'arrosage qui se fait uniquement la nuit.

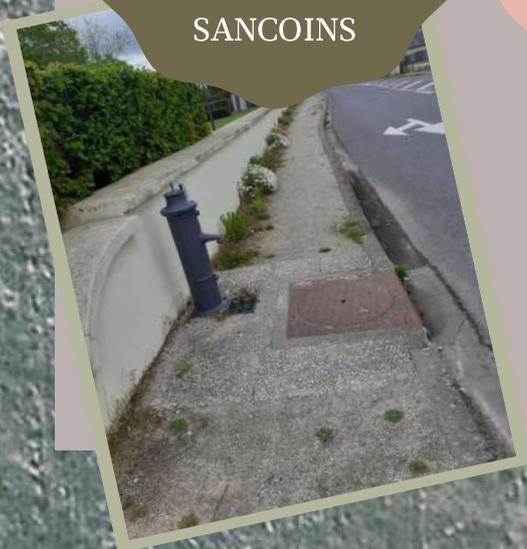


Nous privilégions les graminées et des plantes vivaces, ainsi que des plantes couvre sol et utilisons des copeaux de bois que nous réalisons nous mêmes ainsi que du paillage en toile tissée pour les arbustes ou encore du paillage minéral aux entrées de ville; Pour le cimetière , un herbicide est appliqué une fois par an puis le reste de l'année le désherbage se fait à la bineuse (presse formation cimetière).



4.1 Action en faveur des ressources naturelles

Nous apportons l'ensemble de nos déchets verts non valorisables à la déchetterie de SANCOINS



La commune propose aux habitants des composteurs pour la somme de 10€

Chaque année, des graines de jachère fleurie sont données gratuitement aux habitants de la commune

En 2018 une opération de fleurissement des pieds de mur a été organisée..





Nous en voyons aujourd'hui avec les exemples le long du parc Jean Baffier et de la rue de la Croix blanche ou chemin de la Fontereau.



Nous espérons pouvoir renouveler ce genre d'opérations prochainement



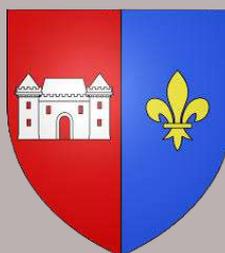


4.3 Inventaire de la faune et la flore

Par délibération DCC n°20-07 du 28 janvier 2020, le conseil communautaire de la Communauté de communes des 3 Provinces a approuvé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), après examen des remarques des Personnes Publiques Associées, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur.

Les zones à urbaniser ont fait l'objet d'une étude environnementale consultable sur internet

Des prospections faunistiques et floristiques ont été effectuées le 28, 29 et 30 mai 2018 par deux chargés d'études spécialisés dans ces domaines afin de caractériser des zones ouvertes à l'urbanisation.





Elles ont permis d'inventorier la flore sur les zones visitées où on a retrouvé par exemple rue de Saint Alfort des graminées telles que:

- le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*)
- le Brome mou (*Bromus hordeaceus*)
- le Fromental (*Arrhenatherum elatius*)
- l'Agrostide épi-du-vent (*Apera spica-venti*)
- la Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*)

et est diversifié par les espèces suivantes :

- la grande Marguerite (*Leucanthemum vulgare*)
- l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*)
- le Gaillet jaune (*Galium verum*)
- la Gesse des près (*Lathyrus pratensis*)
- la Centaurée jacée (*Centaurea jaceae*)
- la Petite Oseille (*Rumex acetosella*)
- la Potentille rampante (*Potentilla reptans*)
- la Vesce cultivée (*Vicia sativa*)
- la Renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosa*)
- la petite Pimprenelle (*Poterium sanguisorba*)
- le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*)
- le Trèfle rampant (*Trifolium repens*)...



